

C. PCT 1383

Le 2 mai 2013

Madame,  
Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à se faire représenter en qualité d'observateur à la vingt-sixième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui se tiendra à Genève, au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), du 23 septembre au 2 octobre 2013.

La réunion se tiendra pendant la cinquante-et-unième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI et, selon la pratique, lors d'une interruption des travaux des assemblées.

Le projet d'ordre du jour est joint à la présente.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer au Bureau international de l'OMPI, d'ici au 26 juillet 2013, les nom(s), qualité(s) et adresse(s) de courrier électronique des représentants de votre organisation qui assisteront à la session. Afin de communiquer ces informations, les représentants peuvent s'enregistrer en ligne sur le site web de l'OMPI : [http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=29904](http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=29904) en utilisant le code suivant : ZK8NKG3QX2.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général :



Francis Gurry

Pièce jointe : document PCT/CTC/26/1

## **Traité de coopération en matière de brevets (PCT)** **Comité de coopération technique**

**Vingt-sixième session**  
**Genève, 23 septembre – 2 octobre 2013**

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Bureau international*

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis à donner à l'Assemblée de l'Union du PCT sur la nomination du Service d'État de la propriété intellectuelle de l'Ukraine en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international selon le PCT
5. Adoption du rapport de la session
6. Clôture de la session

[Fin du document]